



*Révision allégée n°2 du
Plan Local d'Urbanisme*

CONCERTATION DE LA POPULATION

Dans le cadre de la procédure de la révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU), la commune organise une exposition publique qui se tiendra
en mairie,
du 9 au 27 septembre inclus,
aux jours et heures ouvrables de la mairie.

Cette exposition publique a pour objectif de présenter à la population les éléments de la révision allégée n°2 du PLU qui vise à permettre à l'activité située sur la parcelle C-1526 à proximité de l'ancienne voie ferrée, en bordure de la RD 26, de se développer en l'intégrant dans une zone (STECAL) proposant un règlement adapté.

Toute personne intéressée est invitée à venir consulter les documents mis à la disposition du public et à formuler ses remarques.